îles Ioniennes, à Naples, l'espèce se trouve maintenant acclimatée en Angleterre. Elle a été observée aussi à Hambourg, en 1881, également dans des raisins de Corinthe.

Corcyra translineella Rag. Vers 1894, M. A. A. Fauvel, Inspecteur des Messageries maritimes, revenant alors de la Réunion, me remit des fruits de Cacaoyer attaqués par des chenilles; les papillons qui en sortirent furent soumis à Ragonot qui y reconnut une espèce distincte de *C. cephalonica;* or, plus récemment, M. E. Fleutiaux me remit des graines de Sésame venant du Soudan sénégalais, qui me donnèrent la même espèce que le cacao de la Réunion.

On peut encore rapprocher des précédentes *Meyrickia latro* Z. qui vit de graines d'une Graminée en Australie, formant des galeries résistantes de soie et de débris, et un cocon papyracé, ce qui rappelle absolument les mœurs des autres Gallérides. Il ne serait pas étonnant de voir cette espèce s'attaquer un jour aux céréales.

Trachylepidia fructicassiella Rag., d'Égypte, Syrie et Inde, élevée des gousses de *Cassia fistula.*

Eldana saccharina Wlk. qui vit dans les tiges de canne à sucre (Afrique occidentale).

Sur une nouvelle division des Tabanides du genre Pangonia,

par M. Jacques Surcouf.

Le genre Pangonia a été créé par Latreille en 1802. Depuis, les recherches des naturalistes ont permis de nombreuses coupes dans ce genre qui comprend plus de 1,800 espèces actuellement connues. Les démembrements ont été les suivants : genre *Tanyglossa*, Meigen; *Philochile*, Wied; *Scione*, Walker; *Miceria*, Walker; *Fidena*, Walker; *Melpia*, Walker; *Scaptia*, Walker; *Tacina*, Walker; *Phora*, Walker; *Clanis*, Walker; *Oscao*, Walker; *Plinthina*, Walker; *Scarphia*, Walker; *Lilaea*, Walker; *Diatomineura*, Rondani; *Erephosis*, Rondani; *Corizoneura*, Rondani; *Sackenimyia*, Bigot.

Dans la classification primitive de Latreille et ensuite de Wiedemann (1821), le genre *Pangonia* est caractérisé par l'existence de huit segments dans le troisième article antennaire, la présence ou l'absence d'ocelles, la trompe allongée.

Macquart, en 1834, revisant la famille des Tabaniens, rangea sous le nom de Pangonia tous ceux à trompe horizontale, longue, menue, à lèvres terminales peu distinctes et à troisième article antennaire subuliforme à huit divisions.

Walker, dans son tableau des Tabanides, assigna comme caractères au

genre Pangonia d'avoir une trompe longue et des antennes à dix articulations.

Ce chiffre doit être compris ainsi : 1er article, 2e article, 3e article formé de huit segments.

Bigot, en 1880, établit un tableau synoptique des espèces des Tabanides. D'après cet auteur, le genre *Pangonia* ne se différencie que par la présence à l'extrémité des tibias postérieurs de deux épines, celles-ci ordinairement et non constamment absentes chez les Tabani. En outre, Bigot en sépare les genres *Diclisa* et *Scione* par un caractère tiré de la fermeture de la première et de la seconde cellules marginales postérieures de l'aile constamment et simultanément fermées assez loin des bords; ce caractère est insuffisant, puisque chez *Pangonia depressa*, Macq., *P. rufa*, Macq., d'Afrique; *P. albithorax*, Macq., du Chili; *P. fulviventris*, Macq., d'Australie, ces deux mêmes cellules marginales postérieures sont tantôt fermées en deçà des bords, tantôt resserrées au bord et tantôt absolument ouvertes.

En 1891, Bigot, opérant la réfection de son tableau dichotomique, identifie *Diclisa* et *Scione*, indique que, dans le genre *Scione*, la sixième nervure longitudinale n'atteint pas le bord de l'aile et que les yeux sont villeux. Il ressort de ce caractère que le *Scione Alluaudi*, Gigl. Tos. îles Seychelles, n'appartient pas au genre *Scione*, car la sixième nervure longitudinale atteint le bord de l'aile et les yeux sont nus.

Il y a lieu de croire que, devant l'instabilité de ces caractères, il est préférable, comme l'a fait *Kertecz*, de faire rentrer provisoirement dans le genre *Pangonia*, de Latreille, un certain nombre de sous-genres aberrants.

Bigot (1891) sépare le genre *Pangonia* en deux sous-genres :

1° Erephosis Rondani, yeux villeux;

2° Pangonia Latreille, synonyme *Tanyglossa* Illig., à yeux nus.

Miss Gertrude Ricardo, en 1900, s'appuyant sur les travaux de Löw, Rondani et Schiner, a donné une classification nouvelle du genre *Pangonia* Latreille :

Ailes avec la première cellule marginale postérieure fermée	Pangonia Rondani, α, β.
α. Yeux nus	*Pangonia* Rondani.
β. Yeux poilus	*Erephosis* Rondani.
Ailes avec la première cellule marginale postérieure ouverte	Diatomineura Rondani, γ, δ.
γ. Yeux nus	*Corizoneura* Rondani.
δ. Yeux poilus	*Diatomineura* Rondani.

Cette classification commode et claire a l'inconvénient, à notre avis, de s'appuyer sur des caractères parfois variables. Il semble que l'étude des caractères tirés des pièces buccales serait plus fructueuse; ces caractères sont, en effet, plus fixes et plus constants dans un animal d'organisation et de

nourriture déterminées que les caractères constamment variables de la nervation alaire.

Le Docteur Gravot a rapporté de la mission de délimitation du Kameroun un sous-genre qui se trouve placé morphologiquement entre les genres *Tabanus* et *Pangonia*.

Pour ne pas encombrer la synonymie et jusqu'à ce que nous ayons pu établir la systématique du groupe des *Pangonia* Latreille, nous donnons à ce sous-genre le nom provisoire de :

Subpangonia Gravoti nov. Subgenus.

Type : une femelle provenant du bassin de N'tem, recueillie par le Docteur Gravot en août 1906.

Cotypes : dix autres femelles de la même provenance.

Longueur, 10 à 12 millimètres, aspect général d'une Pangonie, jaune, abdomen rembruni vers les derniers segments, ailes teintées de brun.

Tête aussi large que le thorax, yeux globuleux, monochromes, à facettes égales. Bande frontale large à bords parallèles, noire, s'étendant jusqu'au milieu de la convexité formée par la tête vue de profil; cette bande porte au vertex une callosité claire, allongée, ocelliforme, médiane, située entre deux régions recouvertes d'une pubescence noire assez dense; au premier tiers de la face existe un chevron grisâtre à pubescence jaune, au-dessous duquel sont insérées les antennes. Celles-ci sont brunes, minces et fines, premier article allongé, dilaté au sommet, portant quelques longs poils jaunes; second article lenticulaire à pubescence noire; troisième article allongé, portant une saillie arrondie après la base et terminée par une segmentation très peu nette où l'on perçoit difficilement six ou sept articles. Au-dessous des antennes, la région qui correspond au triangle frontal des Tabanides est représentée par une surface arrondie, élargie, voilée de poils jaunes et limitée à sa partie inférieure par un rebord distinct. Palpes analogues à ceux des Pangonia, minces et très effilés, noirs à pubescence noire.

Appareil buccal composé d'une pièce basilaire (labre), noire, cyathiforme, pédonculée, terminée par deux paraglosses plus longs que la partie de base. Ces paraglosses mobiles, de couleur noire, sont échancrés et comprennent entre eux les pièces vulnérantes; à la partie inférieure, on voit sur chaque paraglosse une rangée de longs organes au nombre de dix, de longueur croissante depuis le sommet des paraglosses vers leur base. Ces organes constituent des tubes presque complètement fermés qui doivent servir d'appareil de succion.

Les pièces vulnérantes sont normales et moindres de dimension et de force que chez le Taon.

Dessous de la tête et joues ornés de poils jaunes.

Thorax noirâtre à poils jaunes, flancs et abdomen semblables. Écusson élargi, étroit, grisâtre.

Abdomen jaune, portant quelques poils noirs sur la région médiane, les trois derniers segments noirâtres.

Ventre semblable.

Pattes minces, noir brunâtre; cuisses plus sombres à pubescence jaune; tibias postérieurs armés de deux éperons courts. Cuillerons larges et jaunâtres. Balanciers bruns. Ailes hyalines, teintées de brun, première cellule marginale postérieure fermée, troisième nervure longitudinale portant un court crochet appendiculaire.

Cette espèce est voisine des *Pangonia* par le nombre des segments du troisième article antennaire, les éperons des tibias postérieurs, la nervation alaire qui la font rentrer dans le sous-genre *Pangonia* Rondani. Elle en diffère par l'aspect de la saillie basilaire du troisième article antennaire et par la forme de l'appareil buccal: celui-ci, en effet, est constitué par une trompe assez courte formée de deux parties armées de tubes de succion. Il est à supposer que cet insecte, qui peut piquer, doit surtout sucer, soit le sang exsudant des plaies, soit les sucs des arbres blessés.

Liste des coquilles marines recueillies par M. A. Chevalier sur la côte occidentale africaine (1900-1907),

par M. Ed. Lamy.

Un certain nombre de coquilles marines ont été recueillies, de 1900 à 1907, par M. A. Chevalier à Dakar (Sénégal), Carabane (Casamance), Conakry (Guinée), Tabou et Sassandra (Côte d'Ivoire). Pour la plupart roulées, elles appartiennent à des espèces bien connues de la Côte Occidentale Africaine : aussi n'en donnerai-je qu'une simple liste sans références bibliographiques, qu'on peut d'ailleurs trouver, notamment pour les formes Sénégalaises, dans deux mémoires de M. Ph. Dautzenberg sur les Mollusques des Canaries et du Sénégal (1890. Récoltes malacologiques de M. l'abbé Culliéret. *Mém. Soc. Zool. France*, III, p. 147; 1891, Voyage de la goélette «Melita», Moll. test., *ibid.*, IV, p. 16): je me bornerai à indiquer, d'après cet auteur, la concordance des noms actuellement admis avec ceux employés par Adanson (1757, *Hist. Nat. Sénégal, Coquillages*).

Gastropodes.

Siphonaria algesiræ Quoy et Gaimard = *Lepas mouret* Adanson. — Dakar, Conakry.